

Région 2 Morges-Aubonne
Procès verbal de l'Assemblée Régionale
Mercredi 11 novembre 2020 par zoom à 20 heures

L'assemblée a lieu par zoom en raison de la pandémie de coronavirus. La méditation est conduite par le pasteur Emmanuel Maillard qui présente un documentaire. « S'engager pour l'autre, partir à la rencontre de l'autre pour redécouvrir cette humanité perdue comme unique réalité acceptable », « Il est ainsi de la foi : si elle n'a pas d'œuvres, elle est morte en elle-même », « La loi du toujours plus nous plonge dans une amnésie contre laquelle il faut absolument lutter » sont les paroles qu'il nous laisse.

1. Accueil

M. Florian Bille, vice-président, accueille chacun et présente M. Marc-Olivier Busslinger en tant qu'hôte et webmaster de cette réunion. Il est remercié pour cet engagement..

Il souhaite que la technique puisse être maîtrisée et que l'assemblée ne perde pas de son humanité.

2. Appel, installations et ordre du jour

L'appel indique la présence de 27 délégués sur 38 (7 excusés et 4 absents). Majorité : 13

Mme **Eloïse Deuker** et M. **Daniel Baltensperger** sont installés selon l'usage par M. **Bille**. Mme Cretegny, retenue par d'autres obligations et arrivée plus tard, sera installée lors de la prochaine assemblée, ainsi que Mmes Anne-Claude Gaide (Morges-Echichens) et Martine Grin Cavin (L'Aubonne).

Une modification à l'ordre du jour est demandée au point 6. Une motion de la paroisse Gimel-Longirod est proposée à l'assemblée. Il s'agit d'un mandat à donner à nos délégués pour le Synode de décembre.

La modification est acceptée par 25 voix et 2 abstentions.

3. Election au Synode

Daniel Baltensperger présente **François Burnand** et Nadine Huber **Jean-Marc Tétaz**. Les candidats expriment leurs motivations pour ce poste. **M. Paccaud** demande à M. Tétaz d'expliquer ses démarches afin de rejoindre le Synode, du moment qu'il n'habite pas une paroisse de notre région, et **Mme Busslinger** aimerait que chaque candidat s'exprime sur « le type d'étendard à brandir selon eux dans l'hémicycle » en tant que délégué de Morges-Aubonne.

Chaque candidat complète sa présentation.

Le président remercie ces excellents candidats et passe au vote.

M. Burnand obtient 19 voix et M. Tétaz 4 voix. Il y a 4 bulletins blancs.

Le président félicite et remercie M. Burnand pour son élection et son engagement et invite M. Tétaz à s'engager pour notre Région dans une forme différente.

4. Election d'un membre de la commission de gestion

M. **Emmanuel Maillard** se présente pour ce poste. La parole n'est pas demandée.

M. Maillard est élu à l'unanimité. Il est félicité et remercié pour son engagement.

5. Adoption du PV de l'AR du 11 novembre 2019 et de l'AR du printemps 2020 tenue par mail

- a) Le PV du 11 nov. 2019 est accepté avec 24 voix et 3 abstentions.

- b) Le PV des comptes 2019, reçu par email le 23 avril 2020, est accepté avec 21 voix et 6 abstentions.

6. Budget 2021

Introduction du Conseil régional

Mme **Busslinger** dit que le CR a établi un budget aussi équilibré que possible dans cette période incertaine. **Le président** ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée.

Concernant le SCFA, la présidente du CR explique que le Covid ne facilite pas les contacts entre les jeunes. Toutefois, l'Eglise peut les aider à se sortir des médias électroniques. Le CR a prévu un prélèvement de CHF 2'000 pour un « projet régional familles », selon l'évolution de la situation sanitaire.

Pour le budget SCPS, **la présidente du CR, Laurence Kummer** et **Anita Baumann** expriment leurs vifs remerciements aux paroisses de Morges (financement et centralisation des bons Cumulus et Caritas), St-Prex-Lussy-Vufflens et L'Aubonne, ainsi qu'aux particuliers, pour leurs dons assidus et généreux qui contribuent à la viabilité de leur action. Le réseau d'aide s'est bien étendu, c'est réjouissant. Les dons divers qu'on espère voir augmenter de CHF 1'000 (total à CHF 2'000) permettraient d'assurer un soutien aux personnes dans la précarité affectées par la pandémie dans notre Région. Le poste Terre Nouvelle et Migrants prévoit un prélèvement de CHF 2'000 pour un projet d'accueil de 2 pasteurs rwandais en janvier ou au printemps 2021. Ils avaient accueillis nos jeunes en 2008.

Rapport de la commission de gestion et des finances

M. Jean-Charles Mignot prend la parole pour la lecture du rapport.

« Au jour de la rédaction du présent rapport, sont membres de la commission de gestion et des finances Madame Laurence Creteigny et Monsieur Jean-Charles Mignot. Bien que n'ayant pas été encore élu par cette assemblée au moment de l'examen du budget 2021, Monsieur Emmanuel Maillard a participé comme invité à l'examen de ce budget lors d'une séance qui s'est tenue dans les bureaux de la Région le 20 octobre 2020, en présence de notre Présidente/trésorière Claude Busslinger et de François Paccaud. Laurence Creteigny était alors excusée. Claude Busslinger et de François Paccaud ont pu nous apporter des informations supplémentaires par rapport au document de commentaires dont vous disposez déjà. Qu'ils soient ici remerciés pour s'être mis à notre disposition. Dans un second temps les membres de la commission ont échangé par voie électroniques.

Régions et paroisses.

Nous saluons ici la volonté du Conseil régional de réduire au maximum les contributions des paroisses au ménage régional, tout en relevant que, malgré cette réduction, des paroisses pourront difficilement honorer ces contributions. Si, jusqu'en 2019 la situation financière des paroisses de Gimel-Longirod et Pied du Jura notamment était difficile, il ne fait aucun doute que les événements de l'année 2020 péjorent encore plus leurs finances. La situation régulièrement évoquée depuis plusieurs années, à savoir l'impossibilité pour certains de régler tout ou partie de leurs contributions a de très fortes chances de se concrétiser en 2021, la solidarité régionale ne permettant probablement plus de palier à ces carences.

Chancellerie et finances.

Si la subvention de Fr. 6'900.-- (poste 32095) en faveur de l'ASPIR est nouveau dans cette partie du budget, la dépense n'est, quant à elle pas nouvelle puisqu'elle figurait précédemment dans les comptes et budget du SC Présence et solidarité. Il ne s'agit donc que d'un transfert d'une rubrique à l'autre sans effet sur le résultat projeté.

SC Formation et accompagnement.

Le poste salaire ici budgété représente l'activité déployée administrativement pour, notamment, établir les listes de participants à toutes les activités KT, facturer les camps et suivre l'encaissement. Il est à prévoir une baisse du nombre d'enfants pour l'activité Caté 10 camp d'été, raison pour laquelle les charges et produits ont été revus à la baisse.

Par contre le Conseil synodal entend mettre l'accent sur les activités 0 – 8 ans, voir 0 - +. Dans cette perspective et pour suivre cette voie, le Conseil régional envisage qu'un camp jeunesse 2 pourrait être organisé l'an prochain. C'est également pour cette raison que le Conseil régional propose un prélèvement au fonds « Formation et accompagnement » afin de couvrir les éventuelles dépenses excédentaires.

SC Présence et solidarité.

Pas de commentaire supplémentaire à ceux apportés par le CR.

Commentaire général.

Le budget présenté est, comme vous le constaté, on ne peut plus équilibré. Avec un budget en diminution par rapport à 2020, par exemple ou même l'exercice 2019, la Région peut donner l'impression de s'essouffler et manquer d'énergie ou d'ambition. Il n'en est rien dans la mesure où le Conseil régional veille à lancer des projets, financièrement intéressants, que tous les deux à trois ans afin d'une part qu'ils soient différents de ce qui est traditionnellement organisé en paroisse mais surtout pour éviter de détourner

les forces paroissiales au profit de la région. Nous invitons l'Assemblée à autoriser le prélèvement, jusqu'à Fr. 2'000.-- du fonds « Formation et accompagnement » afin de couvrir les déficits des camps KT 10 jeunesse 02 et accepter le budget 2021 tel que présenté.

Pour la commission de gestion et finances, Laurence Cretegy et Jean-Charles Mignot. »

Débat et adoption du tableau des contributions des paroisses et motion Gimel-Longirod

Le tableau des contributions paroissiales est identique aux années précédentes et commenté par **Mme Busslinger**. Notre région devrait verser CHF 341'000 au Canton, et avait décidé de pratiquer un lissage sur 3 ans pour avoir quelque chose de plus homogène. Le solde du compte « solidarité inter-paroissiale », suite à une décision de janvier 2020, suite aux comptes, ne doit pas s'élever à plus de CHF 6'000. En juillet 2020, il y a un manco de CHF 184'000, donc les CHF 6'000 du fonds de solidarité ne serviront à rien.

Mme Zuercher prend la parole pour expliquer les difficultés de sa paroisse, déjà déficitaire, à payer sa contribution. Bien qu'elle ait été abaissée de CHF 25'000, il manque encore CHF 10'000 dans la caisse. Elle propose donc de ne pas accepter cette répartition des contributions paroissiales.

Le président donne la parole à **Mme Mouthon** pour la lecture de la motion de la paroisse Gimel-Longirod, dont la situation s'apparente à celle du Pied du Jura.

Motion relative aux contributions paroissiales – Budget 2021

Par le biais de ses délégués à l'Assemblée régionale, la paroisse de Gimel-Longirod désire déposer une motion concernant le budget 2021. Elle a la teneur suivante :

La situation financière des paroisses de la Région 2 est préoccupante. Plusieurs d'entre elles ne pourront pas s'acquitter de la totalité des contributions cantonale, voire régionale, cette année déjà. Le pire est à craindre pour 2021.

Elles sont contraintes par la situation sanitaire actuelle de réduire leurs activités, comme toutes les paroisses du canton d'ailleurs.

Cette situation a un lien direct avec leurs finances : les recettes ont dramatiquement diminué. Les appels au don, journées d'offrande, fêtes paroissiales, ventes et autres manifestations n'ont pu alimenter leurs caisses paroissiales comme espéré.

Les paroisses qui n'ont pas de revenus immobiliers voient leur capital fondre comme neige au soleil. La question se pose, est posée : Qu'advient-il quand ces paroisses seront dans l'impossibilité d'honorer leurs contributions cantonale et régionale ?

Dans l'immédiat, nous demandons au Conseil régional d'intervenir auprès du Conseil synodal pour qu'il réexamine l'enveloppe des contributions des Régions afin que les contributions des paroisses au budget cantonal soient compatibles avec les capacités financières de ces dernières.

A plus long terme, nous attendons une réponse à la question posée, à savoir : qu'advient-il quand ces paroisses seront dans l'impossibilité d'honorer leurs contributions cantonale et régionale ?

Au bénéfice de ces explications, nous demandons à l'Assemblée régionale d'entrer en matière et d'accepter cette motion.

Nous vous remercions de votre attention et de votre bienveillance.

Christine Mouthon,, Yvonne Humbert-Ritter, Emmanuel Maillard

Gimel, le 11 novembre 2021

Le président ouvre la discussion sur le tableau des répartitions des contributions paroissiales et sur la motion de Gimel-Longirod.

Une discussion sur la manière de procéder, puis une levée de la séance demandée par le CR s'ensuit.

Suite à celle-ci, **Mme Busslinger** propose de : 1) voter le budget 2021 ; 2) suspendre le vote sur le tableau des contributions paroissiales jusqu'à l'assemblée extraordinaire de février 2021 ; 3) d'entrer en matière sur la motion de Gimel-Longirod et la modifier en amendement pour pouvoir figurer à l'ordre du jour du prochain Synode de décembre.

Cela éclaircirait la situation du moment que les comptes paroissiaux, régionaux et cantonaux 2020 seront connus en février.

Le président demande l'accord de l'assemblée pour cette procédure. L'assemblée accepte à l'unanimité.

1) Débat et adoption du budget 2021

Le budget 2021 de la Région est mis en discussion et le **président** ouvre la discussion.

Mme Grin remercie le CR pour son travail pour le budget dans ces temps difficiles. Elle encourage à aller de l'avant et à l'accepter.

Comme la parole n'est plus demandée, le **président** passe au vote.

Le budget 2021 est accepté à l'unanimité.

Le président de l'AR remercie l'ensemble du CR pour son travail.

- 2) Suspension du vote sur le tableau des contributions jusqu'à l'assemblée extraordinaire de févr. 2021
L'AR accepte cette proposition avec 23 voix, 2 non et 2 abstentions
- 3) Le président ouvre la discussion sur « l'entrée en matière de la motion de Gimel-Longirod », plus précisément de « demander aux délégués Morges-Aubonne du Synode de déposer un amendement concernant la contribution de la Région à l'EERV lors du Synode de décembre 2020 ».

Mme Masson Neal pense que ce problème est plus global et ne concerne pas seulement notre Région.

M. Bille estime que la demande devrait être que « le montant de toutes les Régions devrait être revu à la baisse », sinon nous n'avons pas la chance d'être entendus par l'ensemble du Synode.

Une discussion s'ensuit, durant laquelle **M. Burnand** suggère que les rentrées d'argent doivent aussi être étudiées par un groupe ad hoc, **M. Peter** propose de « faire figurer le besoin de mesures spécifiques pour cette période particulière que traverse l'ensemble de la société en raison de la pandémie », **Mme Jaillet**, applaudie par **Mme Deuker**, rappelle le « souci de l'asphyxie de certaines paroisses depuis 10 ans, qui demandent « une quittance de cette problématique », car n'ayant « presque plus de budget de fonctionnement propre, porteur d'actions, en raison de la contribution cantonale ».

Mme Busslinger rappelle que le Conseil Synodal est à l'écoute des paroisses et qu'elle leur a envoyé un courrier à ce sujet.

F. Paccaud prépare un texte d'amendement en expliquant que le chiffre articulé pour la réduction est de 10%, ce qui abaisserait notre contribution régionale à CHF 300'000, au lieu de CHF 341'000. La contribution des Régions au Canton se monterait à CHF 3'000'000, à la place de CHF 3'308'000.

Pour compléter, **M. Kohli** estime qu'il y a 3 pistes: 1) déposer un amendement de notre Région au Synode pour demander de réduire la contribution de toutes les Régions ; 2) déposer une interpellation au Synode pour aborder les questions des ressources financières posées par les paroisses Pied du Jura et Gimel-Longirod à moyen et long terme, selon le règlement ecclésiastique. Il pense aussi que le CR doit prendre quelques initiatives avec celles-ci de manière concrète dans les prochaines semaines dans cette perspective; 3) trouver des idées nouvelles afin d'augmenter les recettes sans affecter les paroisses.

La paroisse de Gimel-Longirod, par la voix de **Mme Humbert**, est d'accord avec la proposition n°1 de M. Kohli, de « réduction des contributions des Régions dans l'urgence » afin de survivre à cette période particulière, ainsi qu'avec les propositions 2 et 3 ci-dessus.

Le texte de l'amendement est proposé au vote de l'assemblée, après avoir été validé par la paroisse de Gimel-Longirod.

Tableau des contributions des régions en 2021

No	Région	Nbre Paroissiens	Contributions budgétisées 2021	Contributions facturées 2020
1	La Côte	20 534	339 000	339 000
2	Morges - Aubonne	20 664	341 000	339 000
3	Les Chamberonnes	18 492	305 000	302 000
4	Lausanne - Epalinges	21 282	352 000	352 000
5	Gros-de-Vaud - Venoge	19 941	329 000	324 000
6	Joux - Orbe	12 549	207 000	204 000
7	Nord vaudois	19 792	326 000	324 000
8	La Broye	17 831	294 000	287 000
9	Lavaux	13 723	226 000	226 000
10	Riviera - Pays-d'Enhaut	19 907	328 000	325 000
11	Chablais vaudois	11 776	194 000	189 000
12	PLA	0	99 000	97 000
		196 491	3 340 000	3 308 000

**L'Assemblée régionale Morges-Aubonne mandate ses délégués de déposer au moment du budget, concernant les contributions des régions et paroisses, l'amendement suivant :
... « La Région Morges-Aubonne demande au Synode que la contribution des Régions et paroisses soit réduite d'environ 10%, c'est-à-dire ramenée à 3'000'000. »**

Il est accepté par l'assemblée avec 23 voix, 3 non et 1 abstention.

Le CR, le bureau de l'AR et les délégués au Synode décideront ensemble qui présentera cet amendement le au Synode de décembre 2020.

7. Oratorio 2020, informations du CR

F. Paccaud donne des explications sur le report en 2021 de l'Oratorio. Une nouvelle date et un nouveau lieu sont à l'étude, sachant que le temple de Morges ne sera pas disponible en raison de la construction du nouvel orgue. Au niveau des frais, seul le pianiste pour les répétitions est défrayé, l'orchestre n'ayant pas encore fourni un grand travail, et du moment que leur contrat est repoussé en 2021. Des courriers sont en cours d'élaboration pour informer les différents annonceurs et fondations qui s'étaient engagés à soutenir le projet.

8. Vision-Mission-Stratégie, processus régional et Assemblée régionale extraordinaire

Mme Busslinger dit que le CR enverra les slides de présentation des nouveaux projets pour notre Région prévus pour cette soirée par email afin de ne pas prolonger l'assemblée. Ils seront repris lors de l'assemblée extraordinaire de février.

F. Paccaud complète en disant ce processus de préparation des nouveaux projets est conduit avec le colloque des ministres et l'assemblée des présidents des conseils de paroisse.

Le président prend congé et remercie Marc-Olivier Busslinger pour son aide efficace en coulisse.

9. Message d'un membre du Conseil Synodal

En préambule, **M. Emmanuel Jeger** dit avoir écouté avec attention les différentes préoccupations de notre Région auxquelles le CS est très sensible et y travaille déjà. Il présente la philosophie du projet Vision-Mission-Stratégie, préparé par 25 personnes, concernant l'avenir de l'Eglise. Ce tableau de bord prospectif est visible sur le site de l'EERV. Un des points les plus importants selon lui est le 3^{ème} : « investir une communication proactive aussi bien à l'interne qu'à l'externe ». C'est fondamental pour notre visibilité et notre « mieux travailler ensemble ». Celui de la formation est aussi essentiel afin que des gens bien formés et compétents puissent agir au développement, au renforcement et à l'autonomie des Régions, comme fédératrices des lieux d'église.

La parole est ouverte, mais pas demandée, pour poser des questions à M. Jeger, qui s'annonce comme le répondant du CS pour notre Région.

10. Divers et propositions individuelles

F. Bille informe qu'un moment de partage et de méditation sur une plateforme zoom le dimanche à 18h a été mis en place début novembre pour les catéchumènes et une trentaine de familles.

Mme Hofmann demande comment les assemblées de paroisses sont-elles envisagées pour cet automne ?

F. Paccaud présente un « Tour d'horizon pour les assemblées paroissiales » suite au courrier du CS. Les votations pourront avoir lieu par zoom ou par correspondance. Chaque lieu d'Eglise choisit sa manière de fonctionner.

Le **président** invite les délégués à un apéritif de débriefing par zoom. Il est félicité pour la bonne conduite de cette assemblée particulière.

11. Prière finale

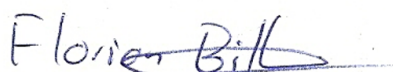
« La juste mesure des valeurs » est une prière finale proposée par Emmanuel Maillard pour clore l'assemblée.

Il est 22h44.

Prochaine assemblée : le 17 février 2021

Le vice-président

La Secrétaire



Florian Bille



Christine de la Harpe